

Réf. DI – AM – APE – 2021-2022/018 – Vaccination contre la COVID-19

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,

La gestion de la crise pandémique que nous traversons demeure pour tous une priorité, a fortiori sur la zone de Bruxelles.

Madame Caroline Désir, Ministre de l'Éducation, s'est vue sollicitée par la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (COCOM) afin de contribuer à la stratégie d'accélération de la vaccination en Région bruxelloise.

Pour ce faire, il est demandé aux établissements scolaires de vous diffuser le courrier et le formulaire de consentement repris en annexe de la présente. Ces documents sont disponibles dans plusieurs langues (*néerlandais, anglais, arabe, turc, bulgare, polonais, italien, portugais et espagnol*) via le lien suivant :

<https://coronavirus.brussels/materiel-de-communication/enseignement/>



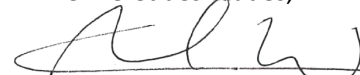
Comme vous pourrez le découvrir, tant les élèves que leurs parents qui le souhaiteraient ont la possibilité de se faire vacciner au sein de l'établissement. Les séances de vaccination auront lieu les jeudis 21 octobre (1re dose) et 25 novembre 2021 (2e dose). Il va de soi qu'aucune vaccination ne sera forcée au sein des établissements scolaires.

Les modalités de cette vaccination restent encore à définir et il va de soi qu'aucune vaccination ne sera forcée au sein des établissements scolaires. De même, l'accès à ces derniers sera strictement contrôlé afin d'éviter tout risque pour les élèves et les personnels.

Si vous souhaitez donner suite à ce courrier, nous vous invitons à compléter les documents et à les remettre **sous enveloppe fermée** aux éducateurs/trices pour le 18 octobre au plus tard. Le formulaire comportant des données personnelles et médicales, il ne sera traité que par le centre PMS attaché à l'établissement.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à notre entier dévouement.

Le Préfet des études,



A. MELLOULI

☎ 02 770 06 20
☎ 02 763 01 50
🌐 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
✉ contact@acrommelynck.net

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.